

Re_fashion

Société par actions simplifiées
à capital social variable
Siège social : 4 Cité Paradis 75010 Paris
Numéro RCS : 398 664 334 00040

(l' « Eco-organisme »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE REP TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES
DU 29 JUIN 2023**

Ordre du jour

- Avis sur la proposition de programme pluriannuel d'évolution des primes et pénalités
- Avis sur la composition et mandat de l'Observatoire environnemental, économique et social
- Avis sur le contrat-type traçabilité du Fonds réemploi et réutilisation

I. Registre de présence

Le 29 juin 2023, à 9h34.

Les membres du Comité des Parties Prenante de la filière textiles, linge de maison et chaussures (le « CPP ») de l'Eco-organisme se sont réunis au Conseil National du Cuir (105 rue du faubourg Saint-Honoré) sur convocation de la Directrice Générale de l'Eco-organisme, en date du 20 juin 2023, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion :

Au titre du collège des producteurs :

- Mme Sophie FRACHON, titulaire, représentante de la l'Union des Industries Textiles (UIT)
- Mme Adeline DARGENT, suppléante, représentante de l'Union Française Mode & Habillement (UFIMH)
- M. Marc BRUNEL, suppléant, représentant du Conseil National du Cuir (CNC)
- M. Philippe JOGUET, titulaire, représentant de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD)

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- M. Jean-Pierre VERNEAU, titulaire, représentant de la Fédération de la Cordonnerie
- Mme Louana LAMER, titulaire, représentante d'ESS France
- M. Mehdi ZERROUG, titulaire, représentant de Federec

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Mme Philippine DUBOIS, titulaire, représentante du Cercle National de Recyclage (CNR)

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et défense des consommateurs :

- Mme Catherine ROLIN, titulaire, représentante de France Nature Environnement (FNE)
- Mme Mina MAHERZI, titulaire, représentante de l'Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC)
- Mme Alice ELFASSI, suppléante, représentante de Zero Waste France
- M. Pierre CONDAMINE, titulaire, représentant des Amis de la Terre

Sont représentés :

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- M. Pierre DUPONCHEL, titulaire, représentant de la Fédération Le Relais a donné pouvoir à M. Mehdi ZERROUG, titulaire, représentant de Federec

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Mme Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) a donné pouvoir à M. Philippe JOGUET titulaire, représentant de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD)

- M. André LEGER, titulaire, représentant d'AMORCE a donné pouvoir à Mme Philippine DUBOIS, représentante du Cercle National de Recyclage (CNR)
- M. Jean-Michel BUF, titulaire, représentant de Régions de France a donné pouvoir à un représentant du collège des collectivités territorial, en l'occurrence Mme Philippine DUBOIS, représentante du Cercle National de Recyclage (CNR)

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Maud HARDY, directrice générale, Refashion
- Margarita VERBOUD, responsable des affaires juridiques et institutionnelles, Refashion
- Virginie MARSEILLE, directrice des opérations, Refashion
- Adèle RINCK, responsable fonds réemploi/réutilisation, Refashion
- Hélène DARET, directrice du pole production, Refashion
- Emmanuelle LEDOUX, directrice générale, INEC
- Silène LEVOIR-LEVILLAIN, chargée de mission, INEC
- Ariane JAMIN, Stagiaire chargée de mission, INEC

Le registre de présence fait état des membres du CPP et des représentants de l'Eco-organisme assistant à la réunion du Comité.

Emmanuelle LEDOUX anime la réunion en sa qualité de représentante du secrétariat de Refashion (le « **Secrétariat** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, le CPP a valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis sur la proposition de programme pluriannuel d'évolution des primes et pénalités

Le Secrétariat propose au Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion, d'approuver la proposition de programme pluriannuel d'évolution des primes et pénalités sur la base des éléments présentés en séance. Le vote est réalisé exceptionnellement via un questionnaire en ligne à la demande des membres du CPP.

Comité Parties Prenantes Refashion – Résultat de vote :

Collège des producteurs :

- Union des Industries Textiles (UIT) : **Favorable**
- Union Française Mode et Habillement (UFIMH) : **Favorable**
- Conseil National du Cuir (CNC) : **Favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : **Favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Fédération de la Cordonnerie : **Favorable**
- ESS France : **Favorable**
- Federec : **Favorable**

- Fédération le Relais : **Favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- AMORCE : **Favorable**
- Régions de France : **Favorable**
- Association des Maires de France (AMF) : **Favorable**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement (FNE) : **Défavorable**
- Les Amis de la Terre : **Défavorable**
- Zero Waste France : **Défavorable**
- Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC) : **Favorable**

Avec treize (13) avis favorables, trois (3) avis défavorables et zéro (0) abstention, le CPP approuve la proposition de programme pluriannuel d'évolution des primes et pénalités.

III. Saisine pour avis sur la composition et mandat de l'Observatoire environnemental, économique et social

Le Secrétariat propose au Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion, d'approuver la composition et mandat de l'Observatoire environnemental, économique et social, sur la base des éléments diffusés en amont de la séance.

Comité Parties Prenantes Refashion – Résultat de vote :

Collège des producteurs :

- Union des Industries Textiles (UIT) : **Favorable**
- Union Française Mode et Habillement (UFIMH) : **Favorable**
- Conseil National du Cuir (CNC) : **Favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : **Favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Fédération de la Cordonnerie : **Favorable**
- ESS France : **Abstention**
- Federec : **Favorable**, *à la condition que les critères d'éligibilité des représentants des opérateurs de la collecte tiennent compte de la représentativité des volumes collectés par ces mêmes opérateurs dans l'ensemble des tonnages de TLC collectés.*
- Fédération le Relais : **Favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- AMORCE : **Favorable**
- Régions de France : **Favorable**
- Association des Maires de France (AMF) : **Favorable**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement (FNE) : **Abstention**
- Les Amis de la Terre : **Favorable**
- Zero Waste France : **Favorable**
- Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC) : **Favorable**

Avec quatorze (14) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et deux (2) abstentions, le CPP approuve la composition et mandat de l'Observatoire environnemental, économique et social.

IV. Saisine pour avis sur le contrat-type traçabilité du Fonds réemploi et réutilisation

Le Secrétariat propose au Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion, d'approuver le contrat-type traçabilité du Fonds réemploi et réutilisation, sur la base des éléments diffusés en amont de la séance.

Comité Parties Prenantes Refashion – Résultat de vote :

Collège des producteurs :

- Union des Industries Textiles (UIT) : **Favorable**
- Union Française Mode et Habillement (UFIMH) : **Favorable**
- Conseil National du Cuir (CNC) : **Favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : **Favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Fédération de la Cordonnerie : **Favorable**
- ESS France : **Favorable**
- Federec : **Favorable**
- Fédération le Relais : **Favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- AMORCE : **Favorable**
- Régions de France : **Favorable**
- Association des Maires de France (AMF) : **Favorable**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement (FNE) : **Favorable**
- Les Amis de la Terre : **Abstention**
- Zero Waste France : **Abstention**
- Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC) : **Favorable**

Avec quatorze (14) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et deux (2) abstentions, le CPP approuve le contrat-type traçabilité du Fonds réemploi et réutilisation.

Les scrutateurs

Louana LAMER

Titulaire
ESS France

Mina MAHERZI

Titulaire
Association de Défense, d'Education et
d'Information des Consommateurs